

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-FABIEN
SÉANCE SPÉCIALE DU 26 FÉVRIER 2018

À une séance spéciale, dûment convoquée, des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 26 février 2018 à 18:30 heures. À laquelle séance siégeaient les conseillers messieurs Yannick Dumais, Marc Beauchesne, Stéphan Simoneau, Pierre Bellavance et Normand Chénard formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques Carrier.

Était aussi présente Madame Murielle Cloutier, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

201802-41 Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance appuyé par le conseiller Monsieur Marc Beauchesne et majoritairement résolu que le conseil municipal abroge la résolution portant le numéro **201606-13**, à toutes fins que de droits, et redonne à Loisirs St-Fabien Inc. le plein contrôle du service des loisirs, c'est-à-dire l'administration, la gestion de l'aréna et l'engagement du personnel, et ce, dès l'entrée en vigueur de la présente résolution.

201802-42 Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Bellavance et majoritairement résolu que le conseil municipal abolisse le poste de Régisseur de l'aréna et informe Monsieur Keven Lagacé qu'il met fin à son lien d'emploi avec la municipalité à compter du 13 mars 2018. Ce préavis ne soustrait pas la municipalité de verser une indemnité de départ égale à deux semaines de salaire.

201802-43 Il est proposé par le conseiller Monsieur Normand Chénard appuyé par le conseiller Monsieur Yannick Dumais et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 17,000.\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je soussigné, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Fabien déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

201802-44 Il est proposé par le conseiller Monsieur Normand Chénard appuyé par le conseiller Monsieur Yannick Dumais et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 15,000.\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je soussigné, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Fabien déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

201802-45 Il est proposé par le conseiller Monsieur Stéphan Simoneau appuyé par le conseiller Monsieur Yannick Dumais et unanimement résolu que le maire soit autorisé à assister au diner-conférence avec Monsieur Harold Lebel, à l'Hôtel Rimouski, mercredi le 28 février 2018. Que le conseil municipal est autorisé à payer l'inscription au montant de 57.00\$.

Et la réunion est levée à 19:15 heures

.....
maire

.....
directrice générale/secrétaire-trésorière